
Compte rendu du Conseil de Vie Sociale du mardi 25 Juin 2024

M DAUBERT lit l'ordre du jour, puis un tour de table est effectué et une feuille d'émargement remplie :

Mr Mijangos B., représentant suppléant des résidents FOH

Mme Longny, représentante des familles FOH

Mme Perrin, représentante du personnel

Mme Dupuy, représentante du personnel

Mme Desforges, représentante du personnel

Mme Gendre M-C., représentante résidents suppléante MRS

Mr Drouard T., représentant résidents titulaire FOH

Mr Richard T., représentant résidents titulaire FOJ

Mme Mazzocchi A., représentante résidents suppléante FOH

Mme Daviet, présidente CVS sortante

Mme Barbottin, représentante d'association Horizon Familles Handicap 17

Mme Lacrampe C., représentante résidents MRS

Mme Lacrampe M. représentante familles MRS

Mme Poinet, représentante familles FOJ

Mr Robichon, représentant familles FOH

Mme Robichon, représentante familles FOH

Mme Wecker, représentante familles FOH

Mme Baunot, représentante familles FOJ

Mme Gilbert, Cadre Supérieur Socio-éducatif CDAIR

Mme Nedelec, représentante des associations tutélaires

Mme Henri, représentante familles FOH

Mr Daubert, Directeur CDAIR

Mr Daubert souhaite la bienvenue, explique les particularités de ce CVS, dont les membres doivent être renouvelés et qui doit se mettre en conformité avec le décret d'avril 2022.

C'est notamment à ce titre que sa composition est élargie et que nous accueillons à nouveau Mme Nedelec mais aussi pour la première fois Mme Barbottin.

Il manque un ou une représentante des bénévoles, nous espérons que cela soit possible au prochain CVS.

Un tour de table est effectué.

Les représentantes du personnel soulignent qu'elles sont ensemble pour se présenter auprès des participants mais qu'une seule personne, à tour de rôle, assistera aux prochaines réunions.

Le prochain Conseil de Vie Sociale aura lieu le vendredi 27 Septembre 2024, à 10h00, au CDAIR.

Le résultat des élections pour les représentants des résidents nommés ci-dessus est donné, ainsi que l'organisation qui a été faite sous l'égide de l'atelier Citoyenneté, en conformité avec une élection nationale, notamment profession de foi et bureau de vote en bonne et due forme.

En ce qui concerne les familles, après discussion et aval de tous les participants, il est déclaré que tous les membres présents seraient considérés comme représentants (chaque famille ayant reçu au préalable une invitation).

Pour la présidence, il est convenu que Mme Daviet, étant la seule candidate, sera élue Présidente, mais qu'il y aura une co-présidence exercée à tour de rôle par une ou un résident élu : Alix Mazzocchi, Téo Drouard, Théo Richard, Brandon Mijangos.

Le compte rendu du dernier CVS du 9 Avril 2024 est validé à l'unanimité.

En ce qui concerne les documents contractuels, même si beaucoup d'entre eux ne vont être que légèrement modifiés, ils ne seront validés qu'au prochain CVS pour donner à tout le monde le moyen d'en prendre connaissance et de faire des remarques ou propositions.

En ce qui concerne la prévention de la maltraitance une procédure a été rédigée. Elle informe sur les différents types de maltraitance, sur les circuits d'énonciation de ces faits, sur la protection des personnes qui les dénoncent, mais cela suppose une information et un éclaircissement en cours sur les évènements indésirables, évènements indésirables graves liés aux soins, Dangers Graves Imminents, beaucoup de concepts pas forcément maîtrisés par tous.

Un cahier de plaintes et réclamations est disponible, ainsi qu'un cahier de recueil des évènements indésirables.

Il est question de former une commission éthique, si possible en coopération avec une association comme l'UDAF et / ou d'autres établissements ou personnes ressources, le CVS a un rôle important à jouer dans ce domaine.

Mr Daubert évoque la problématique de l'argent de poche, nous prenons énormément de temps à compter la petite monnaie, à chercher l'appoint, et il y a un problème de sécurité.

Une solution par une carte de dépenses et non seulement de retrait mais avec débit limité et interrogation systématique du compte est envisagée, mais cela s'avère compliqué. En attendant il est précisé que nous ne pourrons plus distribuer la somme de 5 euros pour l'argent de poche, nous ne trouvons plus suffisamment de billets et c'est très problématique chaque semaine. Si des tuteurs souhaitent que ce soit cette somme de 5€ qui soit donnée à son protégé, il devra faire en sorte de nous en fournir. A défaut, nous délivrerons 10€, et nous ne récupérerons pas systématiquement la monnaie. Un système de coffre individuel est à envisager si le résident souhaite sécuriser sa petite monnaie.

Une nouvelle fois, la problématique des bus est évoquée, Madame Poinet précise que sa fille part de très bonne heure le matin et rentrerait tard de l'accueil de jour si elle ne venait pas la chercher.

Pour les travaux toutes les salles de bain vont être refaites dans l'ancien bâtiment, mais le nombre pour chaque année sera de 4 chambres ou plus selon le prix.

Brandon demande des nouvelles des voiles d'ombrage pour la terrasse : cela a pris du retard car c'était complexe et cher, mais cela sera réglé mi-juillet.

Un point est fait sur l'atelier citoyenneté qui organise les élections mais aussi les déplacements dans la ville. Alix précise qu'ils ont pris le bus, que c'était super, qu'ils se déplacent comme tout le monde.

Beaucoup apprécient les sorties, notamment à la Sirène.

Brandon précise qu'il pourrait y avoir une prestation de leur part au niveau de la chorale, dans l'espace public.

Pour l'atelier « comme à la maison » le fait de faire à nouveau des courses, gérer un budget et de faire soi-même des bons petits plats est très apprécié, mais aussi l'entretien et la décoration des locaux. Alix précise que c'est normal de prendre soin de son lieu de vie « on est chez nous ici, alors il faut qu'on participe au ménage ». Elle précise aussi que si certains sont en difficulté, d'autres résidents plus à l'aise peuvent tout à fait les aider.

Fatima, responsable santé explique,qu'en accord avec le médecin, ne seront pris en compte que les régimes prescrits. Ceux qui veulent faire attention seront aidés, mais les menus sont déjà équilibrés, il a été prouvé que ceux qui sont en surpoids le sont souvent par manque d'activité physique.

MrDaubert précise qu'il envisage d'accueillir un alternant en sport et que cela aiderait à répondre à ce besoin.

La séance est close à 16h00 en l'absence de questions diverses.

La Présidente du Conseil de Vie Sociale

M. Davier 